

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 49

Artikel: La patrie suisse
Autor: M.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais le canton de Vaud connaît une autre combinaison de cette chose exquise qu'on appelle le fromage : la croûte. Le génie créateur de nos compagnes en a produit de nombreuses variétés. Autant de dames, autant de recettes. Mais, sans faire de tort à personne, je crois bien que la palme revient à la recette de Gilly, due à l'inspiration vraiment divine d'une maîtresse de maison qui est le modèle de la bonne et de la brave Vaudoise. La croûte façon Gilly, arrosée d'un crû de la région, stimulant et léger, vous procure des sensations indéfinissables qui font proclamer que la vie a pourtant de bons moments.

Ces S. — Un riche campagnard voulait vendre son domaine. Il va chez un agent d'affaires et lui expose ses intentions.

— Vous comprenez, Monsieur, dit-il, j'ai seize enfants.

— Seize enfants ! Bigre ! c'est une belle famille.

— Mais non, pas seize. Septs enfants.

NOS VIEILLES CLOCHE

MONTAGNY SUR YVERDON

 RIGEE sur une petite éminence dominant le village, l'église de Montagny n'est pas ancienne. En effet, reconstruite vers 1769, date inscrite au dessus de la porte principale, cet édifice manque totalement de cachet. Son seul intérêt consiste dans le fait que, n'ayant jamais été rebâtie depuis sa construction, on remarque à l'intérieur un certain nombre de noms et de dates inscrites dans le crépis (1782, 1795, 1802, 1805, etc.). Les deux colonnes supportant la galerie, hors de proportion avec le reste du bâtiment, proviennent d'ailleurs.

Les détails qui précèdent, ainsi que ceux qui vont suivre, sont empruntés à l'intéressant ouvrage de M. Victor H. Bourgeois intitulé : *Au pied du Jura*.

Le clocheton renferme deux cloches qui proviennent très certainement de l'ancienne église dédiée à saint Julien.

La plus grosse mesurant 98 1/2 cm. porte en ruban, au sommet, l'inscription suivante en caractères gothiques minuscules :

† Sancte Julianae ora pro nobis. — Sancta Barbara ora pro nobis. MCCCCCXI.

Nous traduisons :

Saint Julien, priez pour nous. — Sainte Barbe (ou Barbara), priez pour nous. — 1510.

Au-dessus, une bordure de demi-fleurs de lis accompagne l'inscription. Dessous la croix initiale, un petit rectangle contient le Christ sortant du tombeau, évidemment la Résurrection, qui se retrouve de l'autre côté, au-dessous de la syllabe Bar de Barbara.

Deux autres rectangles de mêmes dimensions, avec la Vierge assise tenant l'enfant Jésus sur le bras droit, se voient sous le millésime et le mot pro. En dessous de la croix initiale, dans le milieu de la panse, une grande croix toute ornée de fleurs de lis, se dresse sur trois degrés.

La seconde cloche qui mesure 84 cm. de diamètre porte l'inscription, pour ainsi dire classique, que nous avons déjà relevée sur la cloche de Villette.

Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patrie liberationem et la date MCCCCCX.

C'est à dire :

J'ai une âme sainte et spontanée pour l'honneur de Dieu et la libération de la patrie. 1510.

La décoration de cette cloche est identique à celle de sa compagne. Mais, chose curieuse, ces deux cloches ne portent pas la même date d'exécution.

M. Bourgeois pense qu'il s'agit ici d'une faute de la part de l'ouvrier fondeur qui aurait oublié le I après le X. C'est possible. Cependant, pourquoi ne pas admettre que ces deux cloches, soeurs par leur décoration et leur origine, n'ont pas été fondues à quelques mois d'intervalle, chevauchant sur deux années différentes ? Celà nous paraît même assez probable, et cette seconde cloche, qui est en réalité la première, a dû servir de modèle pour la fonte de celle de 1510. Elles ont en tous cas, pour auteur, le même ar-

tisan et ce dernier s'est servi des mêmes moules d'ornement.

Ajoutons qu'elles sont classées comme monuments historiques par arrêté du 7 janvier 1908.

R. C.

Articles parus : Noville, 6 juin 1925; Penthaz, 5 novembre 1927; Renens, 14 avril 1923; Vaulx, 24 septembre 1927; Vaulion 15 octobre 1927; Villette, 21 mars 1925 et 4 décembre 1926. — Nyon, 3 mai 1924.

HISTOIRE DU VIEUX GARÇON I. NUTIL

15 ans. — Il offre une cigarette à sa camarade de catéchisme.

16 ans. — Dans un train bondé il cède sa place assise à une jeune égarée restée debout par plaisir, et il ne remarque pas la vieille femme fatiguée qui réclame l'attention.

17 ans. — Il bouscule tout le monde en sortant de la gare, afin de devancer les écolières montant le Petit-Chêne.

18 ans. — Il regarde les vitrines de l'Innovation.

19 ans. — Il dit à son père : « De ton temps, c'est bien sûr ! Mais maintenant, une bonne amie ça coûte ! »

20 ans. — Il ne va au bal que tous les quinze jours, afin d'économiser pour l'école de reçues.

21 ans. — Il aspire aux galons de caporal, rien que pour plaire aux jeunes filles.

22 ans. — Il aspire à ceux de lieutenant parce que l'officier porte un chic uniforme.

23 ans. — Il use le bord de son chapeau en passant fréquemment la rue de Bourg où stationnent devant le kiosque des trams.

24 ans. — Il se demande pourquoi il n'est pas encore marié.

25 ans. — Il est le « bon oncle » des enfants de sa sœur et parrain du premier-né d'un copain de service ; ça le rend fier.

26 ans. — Il se vante d'avoir eu un « tas » de « bonnes amies ».

27 ans. — Il va seul au théâtre où il observe davantage la salle que la scène...

28 ans. — Il change de pension tous les mois.

29 ans. — Il préfère la forêt de Sauvabelin à la rue de Bourg.

30 ans. — Il se retourne pour voir passer un couple enlacé, ou bien s'arrête pour regarder jouer les gosses, au jardin.

31 ans. — Il demande son admission à la Société du Cercle.

32 ans. — Il devient habile aux cartes.

33 ans. — Parlant de sa chambre, il dit : « Ma garçonnière ».

34 ans. — Il a des démêlés avec la justice à propos d'un procès de « Recherche en paternité ».

35 ans. — Sa gouvernante se plaint de lui chez l'épicier et le déclare « un original ».

36 ans. — Ses neveux viennent chez lui le Jour de l'An.

37 ans. — Il insère un avis matrimonial dans un grand quotidien.

38 ans. — Il s'intéresse à des descriptions de voyages à long cours.

39 ans. — Il rapporte des curiosités des Indes, parmi lesquelles il y a des jolies pouponnes.

40 ans. — Il passe toutes ses soirées au Club.

41 ans. — Son docteur lui conseille un remède contre l'obésité.

42 ans. — Son coiffeur lui fait remarquer sa précoce calvitie.

43 ans. — Sa cuisinière demande une augmentation de salaire.

44 ans. — Il commente les inconvénients du célibat.

45 ans. — Il prend plaisir à la visite des collectrices, les fait entrer, les interroge...

46 ans. — Il sympathise sincèrement avec un ami qui perd sa femme.

47 ans. — Il va voir la « Veuve Joyeuse ».

48 ans. — Il fume plus de tabac qu'il ne boit d'eau.

49 ans. — Il s'amuse à rédiger son avis mortuaire.

50 ans. — Il rentre de bonne heure pour se coucher.

60 ans. — Son couvert est mis chez son filleul.

65 ans. — Les honoraires du médecin le ruinent.

70 ans. — Ses neveux s'informent de sa santé...

La vieille fille U. Tille.

Le moyen d'être riche. — Est « riche », celui qui dépense moins qu'il ne gagne.

Est « riche », celui qui remet à plus tard l'achat d'un objet qui n'est pas indispensable.

Est « riche », celui qui ne fait pas de dettes.

Est « riche », celui qui donne aux pauvres.

L'aumône n'a jamais appauvri personne : qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Promesse d'amoureux. — Voyons, chère Sophie, promettez-moi de m'aimer jusqu'à mon retour.

— Oui, cher Gaston, je vous le promets, mais... revenez vite.

IL Y A GAUCHER ET GAUCHER

Du *Figaro* du 28 novembre dernier, la délicieuse petite histoire que voici :

Un vieux paysan du Berry a, depuis de beaux jours, remplacé son bas de laine par un solide coffre-fort. On le respecte et on le craint. Le père Matthieu n'aurait rien à envier, s'il avait été à l'école. Malheureusement, notre homme ne sait ni lire ni écrire, et il en ressent quelque secrète honte. Il cache son ignorance et même, pour donner le change, il ne manque pas, chaque dimanche, d'acheter ostensiblement le journal.

Il venait tout récemment de faire cette emplette dominicale et il arpentaient fièrement la place du village en faisant mine d'être plongé dans la lecture des nouvelles, lorsqu'un gamin l'interpellait :

— Dites donc, père Matthieu, il doit être bien intéressant, votre journal, que vous le lisez à l'envers.

— Mais le paysan madré ne se démonta pas pour si peu.

— Est-ce que ça te regarde, petit « barbouillé » ? jeta-t-il plein d'arrogance. Est-ce que ça te regarde si je suis gaucher ?

POUR GAGNER SA CAUSE

 E Houpet et Flandrin étaient en chicanie. Le premier s'en fut trouver un avocat, M^e Le Bosquier, pour lui demander quelques conseils.

Lorsqu'il sut de quoi il s'agissait, l'avocat ne causa pas à son client son opinion personnelle.

— Mon cher monsieur Le Houpet, dit-il, votre affaire est beaucoup moins bonne que vous ne le supposez... Toute cause peut se plaider, c'est évident ; pourtant, je crois que vous risquez de perdre la vôtre.

— Alors, je serai condamné ?

— Probablement, oui.

— Et Flandrin gagnera ?

— C'est à peu près certain.

Navré de cette consultation trop pessimiste à son gré, Le Houpet se préparait à quitter le cabinet de l'avocat, quand, soudain, il se ravisa.

— Ecoutez, fit-il, pour me mettre bien avec M. le juge de paix, j'ai bonne envie de lui envoyer deux poulets bien gras... tout ce qu'on a de meilleur dans la basse-cour !

— Gardez-vous-en bien ! s'écria M^e Le Bosquier... Vous vous enlèveriez votre dernier espoir de succès ! Votre cause serait absolument perdue.

— Admettez que je n'ai rien dit, fit Le Houpet en s'en allant.

Tout au long du chemin, en s'en allant à sa ferme, il rumina ces paroles de l'avocat : « Si vous envoyez deux poulets au juge, votre cause est perdue ! »

— A quinze jours de là, Le Houpet et Flandrin comparurent devant l'incorruptible juge de paix.

Et au grand étonnement de l'avocat, M^e Bosquier, ce fut Flandrin qui fut condamné.

Déjà, tout guilleret, Le Houpet s'avancait vers l'aigle du barreau.

— Eh bien ! ricana-t-il, tout fier, quoi que vous en ayez dit, monsieur l'avocat, vous voyez que mes deux poulets ont tout de même fait de l'effet !

M^e Le Bosquier sursauta d'étonnement.

— Comment, s'exclama-t-il, vous avez osé, après ce que je vous avais dit, envoyer deux poulets au juge !

— Mais oui !

— Ah ! par exemple, cela me dépasse !

— Seulement, ajouta Le Houpet en clignant de l'œil d'un air malin... je les ai envoyés au nom de Flandrin !

La Patrie Suisse. — C'est un très beau numéro que vient de nous envoyer la Patrie Suisse (N° 915, du 23 novembre) et qu'il illustre une trentaine de superbes gravures. Il s'ouvre par un très beau et expressif portrait du conseiller d'Etat Delacoste, que vient de perdre le canton du Valais. Il nous apporte des vues hivernales (Première neige, Glion sous la neige), de belles vues alpestres (Sudlenspitze et Na-

delhorn, avec un intéressant récit d'ascension; le lac des Quatre-Cantons, le Mont-Rose et le Ryfelf, d'après des tableaux d'Albert Gos). Il nous montre Genève en 1740, J.-J. Rousseau arrivant à Lausanne, le nouveau grand orgue de la Tonhalle de Zurich, la restauration de l'église de Corsier (Genève), de beaux portraits dus à Rembrandt et à Alb. Durer; il nous fait assister au IIe concours hippique international de Genève et au match de foot-ball Montreux-Servette. La page humoristique d'Evert van Muyden déridera les plus moroses, et la page de mode fera le bonheur des femmes.

M. P.

AGRICULTEURS ! MES AMIS**A VOUS LA BALLE**

SN samedi soir que Siméon Desenarcens venait de couper à la tondeuse la drue tignasse de ses deux garçons, il se prit à songer au fait que les cheveux de ses gosses avaient crû, en deux mois, de plus de trois centimètres. Ce n'était, certes, pas un phénomène, mais c'était cependant quelque chose. Le lendemain matin, debout devant une petite glace fixée à l'espagnole de la fenêtre de la chambre du rez-de-chaussée, alors qu'après avoir « gourné » son bétail, Siméon promenait soigneusement le rasoir affilé sur ses joues creuses, une nouvelle constatation interrompit un instant son travail. Il se mit à considérer attentivement le poil coupé qui émergeait des vagues de savon couchées en ligne sur un Carré de journal, puis il se dit qu'en une semaine sa barbe avait poussé de 2 mm. environ. Ce n'était pas non plus un fait insolite, mais c'était pourtant aussi quelque chose. Ce dimanche-là, Siméon, contrairement à ses habitudes de conseiller de paroisse consciencieux, ne prêta durant le culte que peu d'attention à l'éloquence du pasteur. Malgré son immobilité rigide, notre homme tenait son regard perdu dans le vague et ses pensées vagabondaient hors du temple. De retour à la maison, il prit une feuille de papier blanc sur laquelle il se mit, assis devant la table de la cuisine, à poser des chiffres. De temps à autre, quand des difficultés soudaines arrêtaient ses calculs, il mordillait et suçait le bout de son crayon comme l'eût fait un écolier à peine déshabitué du biberon. Jeannette, sa femme, laquelle avait dans l'intervalle ravivé le feu du foyer, ajouté du sel au pot-au-feu, mijotant tranquillement en une marmite de fonte et préparé, dans une grosse « mitre », la pitance des porcs, demanda à son mari silencieux et préoccupé ce qu'il avait « tant à crayonner ».

— Laisse-moi faire, répondit distraitemment Siméon.

Une pareille réponse est bien faite, n'est-ce pas, pour piquer la curiosité d'une fille de Loth, aussi Jeannette vint-elle, en ayant l'air de donner un coup de balai au parterre, jeter un coup d'œil, par dessus les épaulas de son mari, sur la feuille de papier mystérieuse. A la vue des chiffres alignés comme des soldats au garde-à-vous, elle s'empressa de détourner la tête, car les chiffres étaient pour elle, depuis son premier jour d'école, un épouvantail de première grandeur.

Après le dîner, Siméon ou Sim comme on l'appelait dans l'intimité, s'attela derechef à sa feuille de papier. A 3 heures de l'après-midi, sa femme toute ragaillardie par la sieste du dimanche, le retrouva comme elle l'avait quitté, le crayon à la bouche et les yeux rivés sur un coin du ciel que découpait dans l'azur le châssis de la fenêtre. Cette fois, ce fut son mari qui l'interpellait :

— Tu arrives juste à propos, Jeannette. Tu es, je crois, dans ta 32e année de vie. Dès la 18e année, tes cheveux devaient avoir atteint leur plus grande longueur. Que peuvent-ils bien mesurer maintenant ?

Jeannette qui ne s'attendait pas à cette question, se demanda si son homme avait perdu la tête, car si c'était là toute la quintessence de ses calculs, il y avait de quoi douter de son bon sens.

Voyant sa femme complètement interdite, le regarder bouche bée, Siméon s'approcha d'elle en souriant et fit un geste comme s'il voulait dénouer les nattes de ses cheveux blonds, en disant :

— Fais-voir; si tu ne sais pas quelle longueur ils ont ; nous allons les mesurer.

— Mais, Sim, que te prend-il ? Qu'est-ce que cela peut bien te faire qu'ils aient 20 ou 30 cm. ?

— Il faut que je le sache ; c'est à cause de l'herbe, répliqua Sim qui se mit tout calmement à défaire le chignon de sa tendre moitié. Celle-ci, jugeant plus prudent de ne pas y faire opposition, se creusait la tête pour savoir ce que pouvait bien signifier ce « à cause de l'herbe ». Était-ce peut-être l'équivalent de la phrase saugrenue « cela ne fait rien pour le lait » que les gars, du temps où elle allait encore à l'école, jetaient à la face des filles quand ils voulaient couper court à une discussion ?

— Oui, c'est bien ce que je supposais, remarqua Siméon en approchant un mètre des cheveux de sa femme, les plus longs fils ont exactement 35 cm.. Et maintenant, écoute : Les cheveux que l'on coupe à fleur de peau croissent de 3 cm. en deux mois. Au bout d'un an, cela fait 18 cm., en dix ans, leur longueur serait de 1 m. 80, en 30 ans, de 5 m. 40 et en 60 ans, de 10 m. 80. Pour ce qui est de la barbe, cela va plus vite encore, parce qu'en la rasant plus souvent, elle pousse aussi plus rapidement. Tiens, la mienne croît de 2 mm. en 8 jours. En ajustant bout à bout les poils coupés, j'aurais à la fin de la première année une barbe longue de 96 cm., après 10 ans de 9 m. 60 et au bout de 30 ans de 28 m. 80. Qu'en dis-tu, Jeannette, ce serait respectable et il y aurait de quoi s'encoubler en marchant, à moins que l'on ne s'en entoure le corps en guise de vêtement ?

Jeannette entendait bien, mais parce que c'étaient des chiffres, ses esprits se troublaient et elle n'y voyait que des instruments de torture.

Siméon continua néanmoins :

— Eh bien, mon calcul est clair comme de l'eau de source et, ce qui plus est, le principe sur lequel il repose est applicable également à la coupe de l'herbe de nos prés. Je te dis que l'on devrait partout où le soleil permet de sécher les andains tôt en juin ou même fin mai, avancer les foins de 3 semaines par rapport à ce qui se fait actuellement, car à quoi cela sert-il d'attendre la maturité des plantes ou même que le suc, après l'arrêt de la croissance, se retire de la tige, comme c'est le cas pour la moitié de la récolte quand la fenaison tire en longueur ? C'est du temps perdu, de l'herbe et de l'argent gaspillés. En fauchant plus tôt, il y aurait possibilité de faire les regains deux fois, car c'est comme les cheveux, plus on coupe, plus cela croît. Ah ! je comprends maintenant pourquoi, cette année, où l'automne a été propice, Charles Dufranez, de Bursinel, a même fait les regains à trois reprises. Le malin, il a eu vent de l'affaire avant moi ! Sassis-tu bien, Jeannette, toute la portée de ce supplément de récolte ? Mais, ce sera un appoint précieux pour l'agriculture et cela nous forcera de vider les fosses à purin plus fréquemment que jusqu'ici. Ainsi cessera ce scandale qui consiste à tolérer que le sang de nos prairies, oui, je dis le sang de nos prairies, ce purin régénérateur, s'écoule bêtement et inutilement dans les ruisseaux du bord des chemins !

Tout en parlant, Siméon s'excitait ! C'étaient tirades sur tirades. Sa femme en était abasourdie et écoutait religieusement, voyant déjà la proche fortune couronner leurs labours.

— Et si tu me demandes où il faudra prendre les bras pour ce surcroît de travail, je te dirai : on n'a rien sans peine. Du reste, écoute-moi, Jeannette, où est-il le bon paysan, le paysan intelligent, qui recule devant le travail ? Non, ma bonne Jeannette, tu le sais aussi bien que moi, le paysan vaudois n'est pas encore gangréné, il s'en faut de beaucoup. Jamais, il ne voudra qu'on l'empêche de travailler plus de 8 et même de 12 heures par jour. Il est peut-être parfois réfractaire aux nouveautés, parce qu'il se méfie de la mode, ce jeu de singes, mais lorsqu'il a pu juger pendant un certain temps des heureux effets d'une innovation, alors personne ne peut plus le retenir et il ne compte plus ses heures de travail. Voilà comment nous sommes par ici !

Tiens, pendant que je suis lancé, je m'en vais vite écrire un article pour le « Journal d'Agri-

culture » de l'ami Jules, de Bercher. Je l'intitulerai : « Mode d'accroître le rendement de nos prés » et cela vaudra mieux qu'une épître couleur arc-en-ciel sur la « crouïce » politique, cette invention du diable, dont le but est d'exciter les gens les uns contre les autres.

Aimé Schabzigre.

Théâtre Lumen. — Cette semaine, en exclusivité pour Lausanne, Pola Negri, dans sa plus récente création : *Hôtel Impérial*, merveilleux film artistique et dramatique à grand spectacle. Une émouvante épope qui se place à l'époque des guerres balkaniques modernes. Partition musicale spéciale. Tous les jours matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 4 décembre, matinée à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Coniteur Vaudois* comme référence.

**POUR OBTENIR DES MEUBLES**

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

SUCCURSALE DE LAUSANNE : Pépinet-Gd-Pont

Dégustez tous

les excellents vins

Aigle et Yverne 1926

CH. HENRY, AIGLE
Tél. 78



Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue St-François

Nickel |

Théières, Cafetières, Sucreries, Crémiers, Plateaux, Confiseurs, Articles fantaisie, etc., etc.

Essayez !!!

Celui qui boit du « DIABLETERTS »
Devient champion dans une année
Et fait à pied et sans arrêt
Son tour du Lac dans la journée.

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

**Achetez vos chemises
chez le spécialiste**

DODILLE

Rue Haldimand LAUSANNE

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS

Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoy prix courants gratuits

Ed. ESTOPPEY

Grand-Chêne, 1 Lausanne